

"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2025-2026

L'école :	<u>Royal Charles</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>10 juin 2026</u>
Directeur / Directrice	<u>Elizabeth Ford</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>8 juin 2026</u>
		Partagé avec les parents	<u>12 juin 2026</u>
	Soumis au directeur des service complémentaires et au directeur général		<u>12 juin 2026</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

- Aider les élèves à comprendre les différences entre les conflits, l'intimidation et l'agressivité réactionnelle
- Mettre l'accent sur la prévention de l'intimidation et de la violence
- Souligner l'importance de la bienveillance et du respect, et continuer à en faire des éléments essentiels de l'identité de notre école

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

- Maintenir des clubs sociaux et des activités sur l'heure du dîner qui favorisent le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté
- Continuer d'offrir des pauses préventives planifiées aux élèves qui pourraient avoir besoin d'aide pour l'autorégulation
- Encourager les élèves à utiliser la salle Oasis comme un espace sécuritaire
- Mettre à la disposition des élèves des jouets, des outils et des jeux pendant les périodes de jeu libre afin de favoriser l'utilisation collaborative des espaces extérieurs
- Planifier des activités pour l'ensemble de l'école afin de renforcer le sentiment de cohésion
- Collaborer avec le Service de police de Longueuil pour organiser des ateliers destinés aux élèves sur la sûreté et la sécurité

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

Maintenir :

- Sensibiliser les élèves aux limites personnelles et au consentement
- Acheter, pour la bibliothèque de l'école et les bibliothèques de classe, des livres qui abordent le corps, l'identité et la sexualité

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour l'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Maintenir :

- Poursuivre les discussions sur l'importance de l'inclusion et de l'acceptation
- Sensibiliser les élèves aux effets néfastes des insultes et des propos à caractère raciste
- Constituer des collections de livres pour la bibliothèque qui célèbrent la diversité et permettent à tous les élèves de se reconnaître dans les livres

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

- Développer un vocabulaire commun lié à l'apprentissage socioémotionnel, centré sur les Zones de régulation.
- Élaborer notre protocole interne concernant le suivi des incidents.
- Mettre en œuvre des activités d'apprentissage socioémotionnel pour les élèves éprouvant des difficultés.
- Mettre en place des activités ciblées sur l'état d'esprit de développement (« growth mindset ») afin d'aider les élèves à développer leur persévérance et leur résilience lorsqu'ils sont confrontés à des tâches d'apprentissage exigeantes pouvant entraîner de la frustration.
- Planifier des célébrations significatives de la diversité pour les élèves et les membres du personnel.
- Inviter des organismes communautaires ou d'autres ressources externes à l'école pour sensibiliser les élèves à des enjeux importants tels que la discrimination et l'intimidation.
- Communiquer de façon systématique avec les parents afin de les informer des initiatives mises en place à l'école et des moyens qu'ils peuvent utiliser pour soutenir leur enfant à la maison (communication proactive et préventive).